

Au-delà de l'« idéal familial »

Beryl Plumptre et la définition de la « famille » selon l'Institut Vanier

ALAN MIRABELLI

*La famille se définit comme toute combinaison de deux ou plusieurs personnes liées entre elles par des liens de consentement mutuel, de naissance, d'adoption ou de placement et qui, ensemble, assument à divers degrés la responsabilité des éléments suivants, ou de certains d'entre eux : soins des membres du groupe sur le plan physique; ajout de nouveaux membres par la procréation, l'adoption ou le placement; socialisation des enfants; conduite des membres de la famille en société; production, consommation et distribution de biens et services; réponse aux besoins affectifs (amour).**

En 1975, le conseil d'administration de l'Institut Vanier de la famille cherchait depuis déjà quelque temps – non sans difficulté – à mettre au point une définition de la « famille ». À l'époque, on cherchait surtout à cerner et à décrire la structure *idéale* de la famille, et à comprendre « à quoi ressemblait » la famille canadienne.

Toutefois, une telle approche posait problème (et c'est toujours le cas), et ce, pour deux raisons principales. D'une part, définir la famille en fonction d'un *idéal* se prête difficilement au consensus, tout simplement parce que celle-ci prend des visages divers. Lorsque l'on cherche à la définir selon le profil qu'elle projette, chacun tend à proposer une vision teintée par *sa propre* réalité familiale. D'autre part, en misant sur un cadre commun soi-disant « idéal », on exclut systématiquement tous les modèles familiaux qui ne s'y conforment pas, si bien que la définition perd son caractère universel.

La deuxième présidente de l'Institut, Beryl Plumptre, était persuadée qu'il fallait s'intéresser à *la manière d'être* des familles plutôt qu'à l'idée qu'on s'en fait. Elle croyait que l'Institut avait intérêt à étudier les familles *telles qu'elles sont* et à explorer la réalité familiale *telle qu'elle est vécue*. Au final, si cet examen devait révéler l'existence d'une diversité, M^{me} Plumptre tenait à la mettre en lumière sans que nous nous limitions à nos propres perceptions.

De fait, plusieurs définitions de la famille (comme celles souvent retenues pour l'élaboration de politiques publiques) sont fondées sur un principe d'exclusion, où l'on cherche surtout à déterminer ceux et celles qui *ne sont pas considérés comme en faisant partie* dans le cadre d'une politique donnée. Or, cette formule est incompatible avec les objectifs de l'Institut, qui a toujours cherché à brosser un tableau complet des réalités familiales au Canada. En insistant pour privilégier l'approche fonctionnelle, M^{me} Plumptre a largement contribué à consolider cette ligne de conduite, tant il est vrai que les familles remplissent toujours les mêmes fonctions peu importe leur profil particulier, leurs antécédents, leur nationalité, leur statut socioéconomique, ou encore leurs origines ethniques ou raciales.

« L'Institut Vanier doit s'intéresser de près à la vie de famille dans toute sa diversité, c'est-à-dire non pas à l'idéal familial, mais plutôt à la réalité des gens. » – Beryl Plumptre, 1972



L'approche fonctionnelle se fonde sur les relations, et non sur les personnes elles-mêmes. Il s'agit là d'un aspect déterminant puisque l'impact des familles dans notre société résulte bel et bien de la *manière d'être* des familles, et non de l'image qu'elles présentent. Si les familles sont effectivement « la pierre d'assise de la société », ce n'est pas dû à leur structure : leur importance tient plutôt à la fonction essentielle qu'elles assument au sein de notre société, de notre économie et pour notre bien-être. Elles sont un lieu d'entraide et de soutien, incarnés dans nos interrelations. En encadrant l'éducation et la socialisation des générations successives d'enfants, les familles font avancer la société, et contribuent à fabriquer le tissu social où elles évoluent. Parmi les générations montantes se trouvent nos futurs citoyens, parents, contribuables, aidants, travailleurs et membres de la collectivité; par conséquent, la famille joue un rôle crucial dans la société.

Le défi que nous a lancé Beryl Plumptre a finalement donné lieu à notre définition fonctionnelle de la famille. Celle-ci a bien servi l'Institut, car elle nous a permis de considérer les familles telles qu'elles sont et sans distinction géographique. Cette définition favorise le dialogue – plutôt que l'argumentation – au sujet de ce qu'est véritablement la famille. Surtout, elle nous aide à mieux *comprendre* les familles elles-mêmes et leur rôle au Canada.▼

* Cette définition est d'abord parue en 1994 dans *Profil des familles canadiennes*, publié par l'Institut Vanier. Elle a été reprise depuis dans divers documents gouvernementaux, plusieurs manuels et autres publications partout dans le monde.

Alan Mirabelli a été directeur général de l'Institut Vanier de la famille (administration). Il est membre du réseau des anciens de l'Institut.